L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 61, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT :

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES—Une piastre par carré d chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans la matière originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les Banques, les Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80. Les marchands tenant magasin de détail, $60. Les encanteurs pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, $100. Les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens seront payés d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré par jour, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de naufrages et de décès, les articles qui ont pour objet d'appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, esclaves et effets mobiliers, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle payeront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES d'avis, articles d'une nature personnelle, ou qui pourraient être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS POUR LA MOBILE.

Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Sutton, et SOUTHERNER, capitaine Allen, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ, voir les affiches.

Pour fret et passage s'adresser à A. G. SLOO,
26 jv Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp, 25.

Le paquebot de la Malle des Etats-Unis BUCKEYE, capitaine J. B. Thompson, ayant changé ses jours et heures de départ, partira désormais de la Nouvelle-Orléans pour Bayou Sarah, tous les Lundis et Jeudis à 1 heure P. M., et repartira du Bayou le lendemain à la même heure. 12jan

POUR ST. MARTINVILLE, (Attakapas.)—Le steamer ZEPHYR, capt. Smith, est attendu de jour en jour aussitôt arrivé il commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et St. Martinville.

Pour plus d'informations, s'adresser à
24 déc HALL, BEIN & CLAPP, 60, rue Tchapitoulas.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire FRANKFORT, capitaine	J. G. Russell.
" ST. MARY, "	R. W. Foster.
" AUBURN, "	N. P. Durfey.
" TRENTON, "	J. S. Bennett
" FAIRFIELD, "	J. L. Wilson.

Tous ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, tirent peu d'eau et ont été construits exprès pour le commerce. Leurs aménagemens ne peuvent être surpassés en comfortable, ils sont commandés par des hommes d'expérience.

Ces navires seront toujours remorqués à la vapeur en montant et en descendant le fleuve.

Pour fret ou passage, s'adresser à
30 nov J. W. STANTON & Co, 38, Poydras.

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.

LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire Kentucky	400 tonneaux,	capitaine	J. L. Rogers
" St-Louis,	400	"	Orice King.
" Tennessee,	400	"	G. D. Wise.
Barque Bashaw,	400	"	Frey Howes.
" Sultan,	380	"	F. A. Barwell
" Natches,	300	"	J. B. Lindsay

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce, ils tirent peu d'eau et ont de beaux aménagements pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Ils sont commandés par des hommes d'expérience, et sont très attentionnés pour les passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.

Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage public.

Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
17 nov rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire la traversée régulière sur à la Chambre soit à l'étranger pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis et le Texas. Le soussigné ayant pris de grands arrangemens avec MM. O'Sherlock & Cie. de Liverpool, connus sous des rapports tout aujourd'hui fournir tous les agents des émigrants, peut aujourd'hui fournir tous les moyens dont elles auraient besoin aux personnes qui désireraient faire transporter leur famille ou leurs amis de n'importe quel port du Nord ou du Texas sur des bâtimens de premiere classe, bien conduits et commandés par des hommes habiles et expérimentés. Les prix des passages sont peu élevés. Le prix du transport par la vapeur pour les émigrants demeurant dans l'intérieur sera fourni par l'agence, et dans le cas où il aurait été payé par l'émigrant, remise lui en sera faite.

Les personnes qui désirent faire des retours à leurs amis dans les îles anglaises trouveront des traites chez le soussigné à des prix raisonnables.

ALEXANDER GOW.
Agence de l'émigration européenne, 29, Bienville.
M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignemens qu'on lui demandera.
23 nov

POUR NEW-YORK.
Mercredi 30—Le navire NIAGARA, capitaine Cole, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 200 balles, s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orléans ou à FOSDICK & BROTH.
26 mars 66, Camp.

POUR NEW YORK—Mercredi, 30 du courant, le navire OCONEE, capitaine D. Jackson, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à JAMES E. WOODRUFF, 70 Camp.
29 m

POUR NEW YORK.
Le brick B. S. SWAN, capitaine Benjamin, peut prendre huit passagers de chambre, s'adresser à LEVI H. GALE,
26 mars 93, Commune.

POUR NEW YORK.
Le brick GAZELLE, capit. Thomas, partira sous peu. Pour fret de 300 barils ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY,
26 mars 73, rue du Camp.

POUR NEW YORK.
Le navire JOHN MINTURN, capt D. Stark, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à J W STANTON & Co,
26 mars 38, rue Tchoupitoulas.

POUR NEW YORK—Le brick TELIA, capitaine U. L. Parker, peut prendre 3000 boisseaux mais. Pour fret ou passage, s'adresser à G BEDFORD & BECK, 24 Douane.
29 m

POUR NEW YORK.
On a besoin de fret pour un navire de première classe actuellement en chargement et qui sera immédiatement expédié, s'adresser à W. HENRY PARKS,
21 mars 19, rue St. Charles.

POUR NEW-YORK.
La barque CASPIAN, capitaine Bellings, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
21 mars 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—Le navire TRENTON, capitaine James S. Bennett, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord aux poteaux au dessus du marché aux légumes ou à
11 mars J. W. STANTON & Co, 38, Poydras

POUR NEW-YORK.
La barque A 1, NANCY capitaine W. Stevens, a besoin de 500 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
11 mars 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick GEORGIA, capitaine F. M. Lambert, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à FOSDICK & BROTH, 66 Camp.
8 m

POUR NEW-YORK—On veut affréter un navire de première classe qui sera immédiatement expédié. S'adresser à W HENRY PARK,
18 mars 19, St. Charles

POUR BOSTON.
Le navire SUFFOLK, capitaine Geo, Dean, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à JOHN A. MERRITT,
24 mars 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—La barque W. LADD, capit. Wyman, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.
23 mars

POUR BOSTON.
Le brick SULTAN, capitaine Barwell, a besoin de 200 balles coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, poteau No. 13, 2de municipalité ou à HARROD & DARLING,
19 mars 40, rue de la Commune

POUR BOSTON—La barque TENNESSEE, capitaine Schoffeld, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le poteau no. 14, 2de municipalité, ou à HARROD & DARLING,
17 m 40 Commune.

POUR BOSTON—Le navire CANTON, capitaine Packard, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.
16 m

POUR BOSTON—Le FORNEIX, capt. Wilson partira sous peu. Pour fret de 600 barils s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane
4 mars

POUR BOSTON.
Le navire MASSACHUSETTS, capitaine Shibles, partira sous peu. Pour fret de 600 barils s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.
1 mars

POUR BALTIMORE—La barque MARY, capitaine Crosby, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.
30 m

POUR BALTIMORE.
La barque IRAD FERRY, capitaine Stephen Chase, partira dans le courant de cette semaine. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
28 mars

POUR BALTIMORE.
Le brick CHARLES WIRGMAN, capitaine Rowland, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis les bâtimens du triangle ou à W B WHITRIDGE,
16 mars 76, Magasins

POUR BALTIMORE—La goëlette WILLIAM BRYAN, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
11 mars 86, Vieille Levée.

POUR BALTIMORE.
Le brick SEA BIRD, capitaine Knowles, a besoin de 200 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis les bâtiments triangulaires ou à W C WHITRIDGE,
10 mars 76, Magasins

POUR PHILADELPHIE.
La barque JOSEPHINE, capitaine Johnson, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis l'hôtel de la Monnaie ou à JAMES D. DENEGRE,
24 mars 26, Douane.

POUR FRET OU CHARTE.
On préférerait un port dans la Méditerranée. La barque fine voilière EUPHRATE, capitaine Henry Pemberton, peut prendre 600 balles de coton de fret. Pour les conditions s'adresser au capitaine à bord ou à BOUTIN, GALLY & co,
24 mars 79, Toulouse

POUR FRET OU CHARTE—Le brick neuf et fin voilier, de première classe, BENJ. L. SWAN, capitaine Benjamin. S'adresser au capitaine à bord ou à GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier.
23 m

POUR FRET OU CHARTE.
Un navire de première classe pouvant contenir 350 boucauts de tabac, pour être expédié pour un port du Nord, s'adresser à
21 mars WM. HENRY PARKS.

FORT HUDSON ET BAYOU SARAH.

Steamer Paquebot LUDA, capitaine Thomas Clark.

Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus; il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à dix heures A. M. à son retour il partira de Bayou Sarah tous les mercredis à dix heures A. M., et du Port Hudson les mêmes jours après l'arrivée des chars de railroad. Il prendra aussi du fret pour Fontenia, ayant été engagé à toucher régulièrement à cet endroit.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JENKINS & BONNER,
22 oct—6 mois 11 rue de Chartres.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle. Orleans et Mobile.
Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.

Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchera aux endroits ci-dessus désignés et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures, P. M.

Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures, A. M. touchera aux endroits ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le samedi à 6 heures du matin.

D'ici au 26 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,
19 avril 54, Nlle. Levée.

PAQUEBOT REGULIER.—Pour la baie St. Louis, Passe-Christiana, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN,
8 juil 19, Nlle Levée

POUR BAYOU TUNICA, Bayou Sara, Port Hudson et les ports intermédiaires—Le steamboat FERRIAN, capit. Hart, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures du matin, et repartira de Bayou Sara tous les samedis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
STETSON & AVERY ou à
5 jan HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL.
Le navire ONDIAKA, capitaine Childs, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
29 mars 97, Camp

POUR LIVERPOOL — Le navire PARTHENON, capitaine Woodbury, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY, 73 Camp
22 m

POUR LIVERPOOL—Le navire ROCKINGHAM, capitaine Peabollow partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.
21 m

POUR LIVERPOOL—Le navire CHAOS, capitaine Wish, est en chargement à la presse à coton d'en haut. Pour fret de 300 balles coton, s'adresser à GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier.
21 m

FOUR LIVERPOOL—La barque CORSAIR, capitaine James Daly, a besoin de 350 balles coton pour compléter son chargement, et sera immédiatement expédiée. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue Orange, 2me. municipalité ou à F & J T PRESCOTT,
18 mars 15, Canal

POUR LIVERPOOL.
Le navire SOUTH CAROLINA, capitaine Owen, a besoin de 350 balles de coton pour compléter. Pour les conditions, s'adresser à L. H. GALE,
1 mars 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire SWANTON, capitaine Heath, a besoin de 250 balles pour completter son chargement. Pour les conditions, s'adresser à L H GALE, 93, Commune.
18 mars

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier A. I COLUMBIA, capitaine Clarke, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H GALE,
9 mars 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire WALTER, capitaine Christiansen, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
25 fev 97, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire ONTARIO, capitaine J. Jameson, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY,
17 fev 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire OSCEOLA, capit. Barsten sera expédié sous peu. Pour passage seulement s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune.
12 f

POUR LIVERPOOL
Le navire fin voilier MILO, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune.
7 f

A VENDRE.
Le navire HERMITAGE, doublé et chevillé en cuivre, du port de 530 tonneaux ou de 1800 balles de coton, a été construit à New York. Les répartitions ont coûté $7000, et a été à cette même époque totalement gréé à neuf. Ce bâtiment est vendu pour clore une société. Pour les conditions, s'adresser à bord de l'entre-deux de Bayou ou à LEVI H GALE, 93, Commune
16 fev

On a besoin d'un bâtiment de 150 tonneaux pour prendre un chargement de chêne vert des Attakapas à Norfolk, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp.
25 mars

POUR FRET OU CHARTE—La goëlette GILBERT HATFIELD, capitaine Smith, du port de 1300 barils. Aussi la goëlette R. JOSSELIN, capitaine Hent.—TUITENCY, capitaine Sharp.—LOUISIANA, capitaine Eddy, de 500 barils, doublés et chevillés en cuivre. Pour les conditions s'adresser à J H ASHBRIDGE, 97 Camp
21 fev

ON a besoin d'une goëlette pour un voyage à Porto Bello et retour du port de 60 à 80 tonneaux. S'adresser à W C TOMPKINS & Co, 39 Gravier.
23 m

ON a besoin d'un navire pour Boston, cargaison en plein et départ immédiat. S'adresser à FOSDICK & BROTH,
22 mars 66 Camp.

POUR UN PORT DE LA GRANDE BRETAGNE—La barque anglaise CLIO, capitaine E Daly, est prête à recevoir son chargement et sera immédiatement expédiée. Pour fret d'environ 1000 balles coton, s'adresser au capitaine à bord, ou à E. & F. T. PRESCOTT,
4 mars 15, Canal row.

POUR FRET OU CHARTE.
Le navire A 1 OCEAN, capitaine Higgins. Pour les conditions s'adresser au capitaine à bord vis à vis ou à SCHMIDT & Co, 86, Bienville.
26 fev

LECCIONES PARTICULARES DE LA LENGUA INGLESA.

Mr. ORTON, profesor de la lengua Inglesa tiene el honor de participar al publico, á sus antiguos discipulos y á los estrangeros que continua como hasta aqui, á dar lecciones particulares. M. Orton ha adquirido en el espacio de siete años de enseñar el idioma Inglés en las principales instituciones de esta ciudad, un metodo sencillo y eficaz por el cual el discipulo conseguirá facilmente el fin que se propone. M. O. posee los idiomas Frances y Castellano y dará las instrucciones en el idioma que el discipulo desee. Las personas que quisieren honrarlo con su confianza podran dirigirse á la Academia de Mr. Buffet, calle de Bourbon No. 53, ó á la libreria de Mr. Lelievre, calle de Santana, esquina de la calle Real.
14 fev

LEÇONS PARTICULIERES DE LANGUE ANGLAISE.

Mr. ORTON, natif de Londres, professeur d'anglais, et attaché depuis sept ans, aux premières institutions de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses anciens élèves et messieurs les étrangers, qu'il continue, comme par le passé, de donner des leçons particulières en ville. Ses instructions seront données principalement par le moyen de la conversation, et dans ses explications, Mr. Orton fera alternativement usage des deux langues, suivant le désir de l'élève. L'expérience que Mr. Orton a acquise dans l'enseignement de la langue anglaise, les succès qu'il a obtenus soit dans les maisons particulières, soit dans les institutions, le mettent à même de répondre des progrès satisfaisans que feront ceux qui l'honoreront de leur confiance. On pourra s'adresser à l'institution Buffet, rue Bourbon No. 53, chez Mr. Lelièvre, libraire encoignure Royale et Ste. Anne, ou au cabinet de lecture de Mme. Ste Rose Delaunay, rue Royale No. 163.
14 fev—1 an

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

Fondée et dirigée par Mme. DELARUELLE,
DE PARIS,

A Hortsville près la Nouvelle-Orléans, très incessamment transportée à Greenville, au Steping Place du Rail Road de Carrollton.

CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice aidée de son mari le docteur Delaruelle, secondée des meilleurs maîtres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.

Les différentes branches de l'éducation consistant dans les études suivantes :

Langue anglaise,	Langue française,
Dictée "	Dictee "
Analyse "	Analyse, "
Composition "	Composition "

Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, élémens de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.

Mr. Delaruelle a très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maître de musique, et installée définitivement dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse afin de préparer les enfans catholiques à leur première communion.
13 dec—1an

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages, le complément de leur grand et bel assortiment d'habillemens français consistant en :

Paletots de drap, unis et façonnés, doublés en soie ou en tartan,

Redingottes et habits, couleurs diverses et du dernier genre,

Pantalons de casimir noir et fantaisie,
Gilets satin velours et cachemir,
Robes de chambre cachemire soie et tartan brodé,
Habillements d'enfans, du dernier genre,
Gants jouvain, 1ère. qualité, de toutes couleurs,
Bretelles, parapluies, foulards,
Chemises de toile superfine, dernière mode,
Chapeaux, parfumerie &c
Aussi :—
Draps français de toutes couleurs, casimirs noirs et fantaisie, satin cachemir et velours pour gilets.
Serge, boutons, cordonnet, soie à coudre, doublure, ganses, gants pour manteaux &c.

A vendre à des prix très réduits pour du comptant.
VE. DECAUX & NOEL,
21 Jan 95, rue de Chartres enc. Conti

PAPIER de toutes espèces et de tous les prix, des meilleures manufactures, à vendre à très bas prix en gros et en détail, par NORMAN & STEEL,
18 m 14, Camp

ETOFFE pour moustiquaire—Une caisse blanche en pièces de 10 yards, reçue par l'- Fanny, à vendre par WM. FREHN, 86, Douane.
18 mars

ETOFFES pour pantalons—6j4, 7j8 et 4j4 reçues par la Fanny, à vendre par
18 mars WM FREHN, 86, Douane.

TOILE d'Irlande de différentes descriptions, à vendre par WM. FREHN,
18 mars 86, rue de la Douane

MOUSSELINES, Jaconats, batistes, à vendre par
18 mars WM. FREHN, 86, Douane.

SOIE à coudre, et coton en bobine, à vendre aux prix de New-York, par WM. FREHN,
18 mars 86, rue de la Douane.

CAFE—250 sacs en débarquement du steamship Natchez. de la Havane, à vendre par
9 mars O. H. MIESGAES, 34, Vieille-Levée

BLANC de Plomb—500 barillets Nos 1 et 2, en débarquement du Nashville de New-York, à vendre par
O. H. MIESGAES, 34, Vieille-Levée.

SAUMON—250 caisses saumon frais, Nos. 1 et 2, en fer-blanc, à vendre par ALEX GOW, 29 Bienville.
16 m

CHAUX fraîche de Thomaston, à vendre à la convenance des acquéreurs, par ALEX. GOW, 29 Bienville.

CARTES marines—22 cartes du golphe du Mexique, et 40 de des côtes de la Floride et de la Louisiane, à vendre par ALEX. GOW, 29 Bienville.
16 m

BRIQUES à—30 millions briques anglaises, à vendre en quantité, à la convenance des acheteurs, par
16 m ALEX. GOW, 29 Bienville.

PEINTURES, Huile et térébenthine, à vendre par
16 m ALEX GOW, 29 Bienville.

PORTER—40 barriques excellente bière de Londres, en barriques de 4 à 6 douzaines, à vendre par
16 m ALEX. GOW, 29 Bienville.

CHARBON, BOIS, &c.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités;
BRIQUES du lac,
SABLE, CHAUX du Nord;
PIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
1 ju Chemin Carondelet, entre St-Claude et Tremé

CHAUX,
BRIQUES,
SABLES,
BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.
26 juin

CHARBON—12,000 barils de charbon anglais de Cannel et quelques boucauts particulièrement pour l'usage des familles à vendre par
ALEX. GOW, 29 Bienville.
Dépôt de charbon, rue Dauphine entre Canal et Douane.
20 oct

Aux propriétaires de steamboats et de presse à coton.
NOUS avons maintenant en mains notre stock pour la saison de bois gras coupé en grande longueur, et nous sommes prêts à passer des contrats avec les propriétaires de steamboats, de presses à coton, &c.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 133, vieux Bassin et 137, Remparts.

Aux propriétaires d'hôtels et de restaurants.
LES soussignés ont actuellement en mains une grande quantité de bois de chêne, de frêne, pin, charbon de Liverpool, de Cannel, de Pittsburg, charbon de bois, sable, &c. &c.
Ils passeront des marchés avec les propriétaires d'hôtels, de restaurants, de pensions, à l'année à une grande réduction sur les prix de marché.
W. E. & R. MURPHY,
2 oct 133, vieux Bassin et 137, Remparts.

25,000 PIEDS planches embouvetées;
50,000 pieds de pin de 1 pouce et 1 1/4 pouce; 60,000 de do à lambris, 3/4, 5/4, 4/4 et 3/9 à vendre par W. E. & R. MURPHY,
2 oct 133, vieux Bassin et 137, Remparts.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
B. & A. SOULIE,
6 nov 55, rue Bienville, au premier.

BOTTES ET SOULIERS—78 caisses reçues par le navire Ky.—Chapeaux, 150 caisses pour hommes, 20 do. feutre, 40 do feuilles de palmier, dernièrement reçus et à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane.
9 fev

CAFE de Laguayra—1200 sacs qualité supérieure dernièrement reçus et à vendre par
F DE LIZARDI & Co.
9 fev 52, Bienville

CHAPEAUX de Panama—Un très bel assortiment dernièrement reçu, garantis de Panama, à vendre par
F DE LIZARDI & Co.
6 fev 52, Bienville

MONTRES ET BIJOUTERIE.

LES soussignés, importeurs de montres, de bijouterie et de marchandises de Fantaisie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand supplément d'articles nouveaux, consistant en :

MONTRES—De M. J. Tobias, Blundell et autres, des principaux fabricants, en or et en argent, échappement à ancres et superbes Lépines ; dite de chasse, garanties justes.

BELLE BIJOUTERIE—En diamants et autres pierres précieuses ; ornements pour la coiffure, topaze, rubis, et autres pierres ; bracelets, épinglettes, porte crayons en or, toutes les montres en or et argent, des, médaillons, cassolettes, &c.

ARGENTERIE—Gobelets, cuillères et fourchettes; couverts de dessert, cuillères à potages et à ragout, &c. garantis argent pur.

MARCHANDISES DE FANTAISIE—Nécessaires pour hommes et femmes ; canifs et razoirs de Rodgers, cuirs métalliques à razoir, papeteries.

On remonte les diamants et autres pierres et l'on exécute et répare toute espèce d'ouvrage de joaillerie dans le goût le plus exquis. HYDE & GOODRICH,
26 nov 15 rue de Chartres.

AU Magasin au comptant de D. B. Macarty, rue Bourbon no. 236, les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Hâvre et de New York :

Indienne à meuble rouge, bleue et chamois,
do do bleu et gris dessins tapisserie,
Indienne de Mulhouse, jolis dessins enluminés
Mousseline de laine nouveaux dessins enluminés,
Mousseline de unie couleurs assorties en 3/4 et 6/4.
Mousseline de laine crêponnée, nouvel article,
do do noire unie en 3/4 et 6/4,
Balzorine couleurs assorties, étoffe pour bals,
Satin laine ou foulards étoffe pour robes,
Chales satin façonnés, do véritable cachemire,
Crêpe lissé, couleurs assorties,
do double noir et blanc,
Voiles soie damassés, do guipure,
Soieries, écossaises, chinées, jaspées et taçonnées,
Soieries noires toutes largeurs, depuis 5/8 yards jusqu'à 1 1/2 aune.
Parapluies, ombrelles, marquises glacées et brechées,
Bas soie noirs, do filoselle,
Bas à jours, en coton, fil d'Ecosse et soie pour enfans,
Gants chevreaux pour hommes, dames et fillettes,
Gants et mittons en fil noir et écru,
Cravates satin, de liserées, de lancées,
Castimir jaspé, et cotonnade française,
Bretelles élastiques pour hommes et bambins,
Cols gaufres pour dames et fillettes,
do brodés et garnis en dentelles,
Dentelles maline et valenciennes noires et blanches,
Franges en soie de toutes hauteurs, bourses et
Cordelières en soie, chapeaux et tours de tête pour dames
Bonneterie, cotonnade, cotons écrus et blancs 3/4 7/8 et 4/4 et 5/4
Flanelle blanche et rouge,
Molleton écru et blanc,
Bas et chaussettes anglaises,
Couvertures de laine de 8 et 12 points,
Véritables et imitation Madras pucos et do. coul. &c. &c.
11 nov

VEE. ROUMAGE offre à vendre: Eaux de vie, 4me et 3ème preuve, parmi lesquelles il s'en trouve de très vieilles, des marques Locoq, Castillon jr. et J. J Dupuy

Huiles d'olives superfine, vins rouges et blancs en caisses de 12, 24 1 3 bottes, vins de champagne 1er choix, liqueurs assorties, fruits de Bordeaux, absynthe de suisse, fruits conservés dans leur jus, cerises à l'eau de vie, pruneaux par caisses de 24 pobans, figues conserves, bouchons pour bottles, par sacs de 1000; 200 demi boîtes cepes à l'huile, figues et cordages assortis par boucauts et balles, &c. &c. 23j n

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et au une seule séance—Le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendique sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale No. 106, entre St-Louis et Conti, ou il est visible toutes les jours ; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 4 mai

BENJ. LACOSTE, 163 rue Royale entre Conti et Saint-Louis, prévient les marchands et le public en général que, désirant cesser entièrement ses affaires, il vendra à de très bas prix les objets suivants :

Soieries, rayées, brochées, glacées et unies pour robes, depuis 62 1/2 (100) à $1 25 la yarde. Lustrines gros de Rhin, gros de Naples, poult de soie et gros de Naples noirs. Satin noir et couleur. Foulards pour robe, écharpes soie brochées et unies, noires et couleurs [nouveautés] Châles soie brochées, rayés et chinés [grande-nouveauté]; de mérinos à franges et sans franges, de Hernanie noir 4, 5 et 6/4. Bas soie noirs et blancs unis et brodés ; do filoselle. Velours en pièces noirs et couleurs, gants de soie noirs, blancs et couleurs pour homme et femme, do mitaines filet longues et courtes pour femmes et enfants. Cravates satin, noires brochées, couleurs et fantaisies; do italiennes et gros de Naples, do écharpes Ottoman. Rubans, satin et gros de Naples couleurs assorties No. 1 1/2 à No 16. Rubans de velours noirs et couleurs. Châles mérinos noir 6/4; do mousseline de laine unie et satinée, 5, 6 et 7/4; do blonde noire brochés 6 et 7/4; do stradella, do indoux cachemire et do mousseline de laine ; Indiennes et assorties de bleu, chamois et rouge pour meubles, do pour bordures. Mouchoirs de batiste, unis, à ourlets, imprimés couleur et brodés, garnis dentelles. Foulards soie pour la poche: do indiens. Mérinos noir, drap d'été, alépines noires, mousseline laine noire grande et petite largeur, lastings, coutils façonnés et unis, toile grise, irlandes fil, bleu et blanc, listados, percaline pour doublure, cotonnades légères, siamoises, bombazett, chaussettes coton, blanc, écru et couleur pour homme et enfants, bas coton blanc anglais. Crêpes noirs et blancs, do noirs à bras, batiste Ecosse, de fil uni et imprimé pour robes, chapeaux paille d'Italie pour hommes et femmes, linge de table uni et damassé (excessivement bon marché) bretelles, gomme et soie diverses qualités, boutons de nacre, de soie pour habits. Cols de mousseline brodés et guipures de 37 1/2 cents à $5 la cel. Fleurs artificielles, peignes, agraphes &c.

Toujours en magasin: un grand assortiment de vins rouges et blancs en barriques et demi barriques des crus suivants: Chateau Lafitte, Chateau Margaux, St. Julien Médoc, St Emilion, Montferrand, Haut Sauterne et Haut Barsac, anisette sup-rfine et bouchons. 17 fev

THAYER & CUSHING, No. 67, rue Tchoupitoulas—Ont dernièrement reçu et offrent à vendre à bas prix 3000 gallons huile de baleine garantie pure, 1000 de d'éléphant de mer, 24 barils do de tanneurs, 465 caisses blanc de baleine, Boston, New Bedford et Nantucket grosseurs assorties; 343 caisses chandelles de suif, 803 caisses savon de Boston et de Cincinnati, différentes marques, chocolat doux, 300 rouleaux cordage de Manille, 1ère. qualité, 450 barillets clous de fer de Suède, 300 caisses chapeaux différentes descriptions et de la dernière mode, 60 balles et caisses toile blanche et écrue, coutil à matelas, indiennes à la mode, toile à rideaux, jeans du Kentucky, foulards de soie et de coton à la mode, satinets imprimés, casimirs et pants on, 75 rames papier à lettres assorti, 325 pièces papier à tapisserie, 40 paquets papier de verre, 450 rames papier à envelopper de toutes les descriptions, saumons et langues, morue et harangs, beurre de Goshen, eau de vie et vins de toutes les descriptions, 300 caisses café et poivre moulus, biscuits de mer, 100 caisses prunes, 125 barils raisins, 85 do brai, 25 do vernis, 30 do haricots blancs, 200 caisses raisins MR., &c 26 fev

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Rubicon, du Havre,
255 paniers de 12 bouteilles. } Champagne, AY grand
100 de de 24 1/2 do } mousseux de la marque
Lurd et Heymard frères, dont ils garantissent la qualité.

EN magasin et à vendre:
250 barriques vin de Bergasse.
400 milliers bouchons fins.
46 caisses vermicelli et macaroni.
10 do anchois à l'huile.
10 do thon mariné.
8 do olives farcies.
25 do muscat.
20 do liqueurs superfines.
10 barils graines d'oiseaux.
1 jarre saucissons de Marseille.

EN ENTREPOT—8 1/2 pipes eau de vie blanche quatrième preuve.
20 barils do do
V L GIRARD & co,
16 fev Encoignure Chartres et St. Pierre.

RENDEZ-VOUS D'ETE.

LES propriétaires des sources goudronneuses et sulfureuses, dites "Tar and white Sulfur Springs"; des cours du Rough Creek ; de celles de Grayson et de la Cave du Mammoth, ont préparé ces lieux pour recevoir dignement les visiteurs cette présente. Dans aucune autre partie des Etats-Unis on ne saurait trouver une plus grande variété d'eaux minérales, un atmosphère plus pur, des vues plus pittoresques qu'aux bords de l'Ohio, jusqu'à la Cave du Mammoth, en se rendant aux lieux ci-dessus dénommés. De l'opinion de nombre de médecins réputés de l'Ouest, il n'y a pas d'eaux aux Etats-Unis qui vaillent celles provenant des sources du Tar and White Sulphur pour les affections pulmonaires et cutanées, tandis que celles du Rough Creek et de Grayson Springs ont les mêmes vertus que les eaux de Saratoga et de la Virginie.

Le Mammoth Cave a déjà acquis une telle célébrité dans le monde scientifique, par ses voûtes gigantesques et ses noires cavernes, ses pétrifications, ses lacs souterrains, ses rivières, ses perspectives, &c., qu'il est inutile d'entrer içi dans de plus grandes descriptions

Les bois abondent en gibiers, en chevreuils &c., et pour l'avantage des chasseurs des meutes de chiens y sont entretenues.

Des voitures feront le trajet journellement, de Cloverport, (petite ville sur la rivière de l'Ohio, à 100 milles au dessous de Louisville) à la Source du Tar and White Sulphur, et chaque semaine à la Cave de Mammoth, en passant par le Rough Creek et la Source de Grayson.

Les distances sont comme suit : — De Cloverport au Tar and White Sulphur Springs, quatre milles ; de là au Rough Creek Springs, quinze milles ; de cet endroit au Grayson Springs, vingt-cinq milles ; et jusqu'à la Cave, vingt milles.

Une diligence se rendra chaque jour de la Cave au chemin ordinaire de la malle, (distance de 8 milles) lequel conduit de Nashville à Louisville, et a des embranchemens jusqu'à Harrodsburg, Lexington &c. Les visiteurs peuvent revenir leurs lettres par Cloverport, Kentucky.

Prix de la pension aux Sources, $6 par semaine, ou $20 par mois. 4 mars—90

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c.

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le mais, le café, le riz et fréquemment les substances sèches. On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine en employant ce moulin qu'avec tout autre usité en usage en ce pays ou en Europe

Les meules du moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à eau, ou à des moulins mis en mouvement par des chevaux ou boeufs, et conviennent ainsi convenant aux habitants pères de familles, maisons publiques, émigrants &c.

Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Aussi: des moulins de la force d'un cheval, capable de tamiser 12 à 15 boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on les peut entendre qu'elle se dérangent.
ALEX. GOW, 29 Bienville.

On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 4

VENTES DE SHERIF.

Victor Labatut vs. le bateau à vapeur Walker, le capitaine et les propriétaires.

COUR DE PAROISSE—No. 14866—En vertu d'un writ de saisie provisoire, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et du consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Royale et Chartres dans cette ville, mercredi le 30 mars 1842, à midi ;

Le bateau à vapeur Walker, ses agrès, apparaux et ameublements, tels qu'ils se trouvent maintenant au bas au bout du chemin à coulisses Pontchartrain; saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
V. ALLAIN,
19 mars—10 shérif de la Paroisse d'Orléans

Cardeviolle & Lacroix vs. Adélaïde Ferrand—Action à partage.

COUR DE PAROISSE—No. 14603—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 18 avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Un certain lot de terre situé rue de l'Esplanade, 3me. municipalité entre les rues St. Claude et Amour, mesurant 36 pieds face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de 192 pieds du côté de la rue St. Claude et 39 pieds 1-3 pouce sur la ligne du fond.

Conditions comptant.
V. ALLAIN,
17 mars—17 et 31 et 18 av Shérif de la paroisse d'Orléans.

Bouligny et Gueneheau vs Lt. Deslandes et Alfred Deslandes, h. c. l.

COUR de Paroisse—No 14,313—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 31 mars 1842, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, faisant partie du lot de terre No 397, de l'ilet No 43 mesurant (mesure française) 30 pieds de face à la rue Annette, entre les rues Bons Enfans et Morales, sur une profondeur de 127 pieds, d'après un acte passé pardevant Félix Percy, notaire public le 10 juin 1840.

Conditions :

Cette criée étant la seconde et dernière la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit; l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN,
14 mars—14 21 et 31 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

R. Campbell vs. Leonardy & Co.

COUR DE PAROISSE—No. 14166—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 9 Avril 1842, à midi,

L'esclave MATHILDE, négresse âgée d'environ 23 ans; saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
V. ALLAIN,
7 mars—1fps. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Jean Commeny vs Charles Moreau.

COUR DE PAROISSE—No. 14,600—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 11 avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Neuf lots de terre situés dans la paroisse d'Orléans entre cette ville et le bayou st Jean près la jonction des chemins de Gentilly et du bayou faisant partie de la terre connue sous le nom de briqueterie Gucho: lesdits lots formant une partie de l'ilet désigné par le No. 23, sur un plan dressé par Bri-ger arpenteur général, déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public, en cette ville, lesquels 9 lots de terre désignés par les Nos. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sur un second plan dressé par feu Bringier le 16 avril 18 6, déposé en l'étude de Amédée Ducatel, notaire public, en cette ville, (dans le livre des plans No. 2) mesurent, mesure anglaise, savoir: les lots Nos. 8 et 9, chacun 30 pieds face à la rue Onzaga sur une profondeur irrégulière; les lots Nos. 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la rue Rochéblave sur 116 pieds 8 pouces de profondeur sur lignes parallèles; le lot No 14 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la dite rue Rochéblave sur une profondeur irrégulière, le lot No 15 formant un triangle. Le lot 15 face à la rue Rochéblave et est borné à droite par le lot No. 14 et à gauche par la propriété appartenant à l'ancienne corporation de cette ville; et le lot No 16 formant une des encoignures de la dite rue Rochéblave et de la rue Lapeyrouse et est borné d'un côté par le No. 17 et dans le fond par la propriété de la dite corporation.

Conditions—comptant.
V. ALLAIN,
7 mars—1ps Shérif de la Paroisse d'Orléans

R. Wynne vs. S. Grasnaydre.

COUR DES PREUVES—No. 1814—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, vendredi, le 1er. avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un lot de Terre situé au faubourg Clouet, rue Louise, entre les rues Moreau et Casacalvo, mesurant en pied français 64 pieds face à la rue Louise, sur une profondeur de 110 pieds, ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit lot de terre.

Conditions, comptant.
V. ALLAIN,
1 mars—1ps Shérif de la paroisse d'Orléans

Mme. Hry. Chevarre (Aimée, alias Félicité Lecour Dubourg, f. c. l. vs. son mari.

COUR DE PAROISSE—No. 14476—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 2 avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Un terrain formant l'encoignure des rues St. Philippe et St. Claude, mesurant 60 pieds français, face à la rue St. Philippe et 50 pieds français, face à la rue St. Claude, ensemble les bâtisses et améliorations.

Un mulâtre nommé François, âgé de 44 ans.
John, mulâtre âgé d'environ 13 ans.

Conditions comptant.
V. ALLAIN,
1 mars—1ps. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vve Journu vs. Eloise Marcos f c l.

COUR DE PAROISSE—No. 14415—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 2 avril 1842, à midi, l'esclave ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus. Vendue pour compte et risques de Antoine Fouché, le dernier acheteur, qui n'a pas se conformé aux termes de la vente.

LEAR, négresse âgée d'environ 18 ans.

Conditions—Comptant.
V. ALLAIN,
1 mars—4 1 ps Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Pierre Duthil vs. Louis Maillat.

COUR DE PAROISSE—No. 14287—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville samedi le 9 avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus :

Un morceau de terre situé au nouveau faubourg Marigny, de cette ville, faisant partie du lot désigné par le numéro 23 sur un plan dressé par J. Pilie, arpenteur et déposé en l'étude de ... notaire public, en cette ville, le 10 novembre 1809, le dit morceau de terre mesurant 30 pieds face à la rue de l'Union, entre les rues St. Jean-Baptiste et St. Avide qui doivent être pris de côté de la rue St-Avide sur 120 pieds de profondeur ; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou aucune manière, le dit morceau de terre faisant partie de la propriété que le dit Duthil a acquise par un acte de division passé pardevant T. Seghers, notaire public, par le dit P. Duthil et G. L. Faurie le 13 décembre 1838.

Conditions, comptant.
V. ALLAIN,
7 mars—1ps Shérif de la paroisse d'Orléans.

Louis Bonnemer vs. A. O'Dubigg.

COUR DE PAROISSE—No. 14637—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 25 avril 1842, à midi :

Un Lot de Terre situé dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Dauphine, Orléans et Bourgogne, le dit lot portant sur 31 pieds 11 5/8 pouces face à la rue St. Pierre, sur une profondeur de 76 pieds 4 pouces, ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent. Le dit lot de terre étant borné d'un côté par la propriété de Philippe Avegno. Au 170 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.
V. ALLAIN.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
23 mars—3f—23 m 8 et 26 av

La Compagnie d'Architectes de la ville de la Nouvelle-Orléans vs. J. B Arnoux.

COUR DE PAROISSE—No 13,736—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, Vendredi le 8 avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Un lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 7, au faubourg Washington, d'après un plan dressé par J. Pilie, voyer, en date du 9 février 1835 et déposé en l'étude de E. de Armas, notaire public, maintenant décédé d'après un acte passé le 31 mars 1836 lequel lot No. 2 contigu au No. 1 de l'ilet No. 7, mesure, mesure américaine, 23 pieds 9 pouces face à la rue des Grands Hommes, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et l'ilet No. 7 est lui-même compris entre les rues des Grands Hommes, Craps, Port et St. Ferdinand.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit; l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante portant intérêt à raison de 10 pour cent l'an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN,
22 mars—2 29 et 8 Shérif de la paroisse d'Orléans

Mme. de Livaudais vs. W Snethen & Co

COUR DE PAROISSE—No. 14355—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu sur les lieux, rue St. Charles, près celle Poydras, mardi, le 29 mars 1842, à dix heures du matin ;

L'imprimerie, le job office, les caractères à imprimer, les meubles, &c. contenus dans la maison occupée par W. Snethen & Co. saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
V. ALLAIN,
17 m—17, 24 et 29 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L. Eyma vs. J. H Raboteau.

COUR DE PAROISSE—No 14,934—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mardi le 5 avril 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir :

Deux lots de terre contigus, situés en cette ville, faubourg Tremé, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant ensemble mesure américaine comme suit, savoir: le lot No. 1, formant l'encoignure, mesure 70 pieds 7 pouces et 7 lignes face à la rue St. Louis et 93 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Tremé entre lignes parallèles.

Le lot No 2, mesure 20 pieds 7 pouces et 5 lignes face à la rue St. Louis, sur une profondeur de 93 pieds 2 pouces. Le tout d'après un plan dressé par Joseph Surgi, le 10 mai 1839, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, ensemble les édifices construits sur les dits lots de terre, les circonstances et dépendances qui y appartiennent ou qui peuvent y appartenir sans exception.

Conditions:—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite, sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit ; l'acheteur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de six pour cent l'an; sur $12501 et les intérêts du 16 janvier 1840 à 6 pour cent l'an et à raison de 10 pour cent l'an sur $1200 et les intérêts du 16 janvier 1840, à 10 pour cent l'an, et sur la balance à raison de cinq pour cent l'an et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN,
Shériff de la paroisse d'Orléans.
17 mars—3f 17 et 26 mars et 5 avril.

A. Deslondes, exécuteur testamentaire &c. vs. Esther Jacobs.

COUR DE PAROISSE—No. 14,474—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et du consentement des parties, il sera vendu sur les lieux, rue de la Levée, près la rue des Champs Elysées, 3me municipalité, mercredi le 6 avril 1842, à dix heures du matin :

Un lot de meubles &c., contenu dans la maison occupée par la défenderesse—saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.
V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—3f 25, 31 et 6

Richard E. Foster vs. Edwin F. Russ.

COUR DE PAROISSE—No 14,719—En vertu d'un writ de saisie-arrêt à moi adressé par l'hon Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et du consentement des parties, il sera vendu sur la place St. Antoine, derrière la cathédrale, mercredi, le 30 mars 1842, à 4 heures P. M.

Deux chevaux, et un mulet, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions ; comptant.

V. ALLAIN,
25 m—3f 25, 30 et 35 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

POIVRE—500 sacs noir, à vendre par
9 mars O. H. MIESGAES, 34, Vieille-Levée.

CAFE de Java—200 sacs en magasin, à vendre par
9 mars O. MIESGAES, 34, Vieille-Levée.

PLOMB de chasse—100 sacs, à vendre par
9 mars O. MIESGAES, 34, Vieille-Levée.

VENTES DE SHERIF.

Succession de Mme. Brand—Eliz. Jane Brand épouse de John G. Barnard vs. Wm. Brand.

COUR DES PREUVES—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu sur les lieux No. 23, rue de Chartres, Lundi le 4 avril 1842, à 10 heures du matin :

Un piano, un bureau, un lot de livres et un lot de divers articles saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
V. ALLAIN,
24 mars—21, 30 et 4 Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 4,447—David Akin et al. vs. John Freeland, W. L. Hodge et A. Hodge.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, seront vendus au café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, mardi le 29 mars 1842, à midi,

Tous les droits, titres et intérêts d'Andrew Hodge, junior, à la propriété du bail des lots Nos. 23, 24, 25, 26 et 27, situés au faubourg Ste-Marie, à l'angle des rues des Magasins et Notre-Dame, mesurant cent un pieds quatre pouces de face à la rue des Magasins, sur cent vingt trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Notre-Dame. Ledit bail passé pour 16 ans, à partir du 1er octobre 1831.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: $500 payable par semestre, et la balance s'il y en a, comptant.
L. A. DUCROS,
17 mars—3 en 10j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No 3,671—J. Taylor et al. vs. E. Whittemore & al. & opposition de James Collet.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, il sera vendu au Café de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, vendredi le 1er avril 1842, à onze heures du matin :

Un lot de bijouterie, consistant en montres d'or et d'argent, porte-crayons, lunettes, bagues, &c, &c, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
L. A. DUCROS Shériff de la Cour de Commerce.
19 Mars—3f 19, 25 et 1

COUR DE COMMERCE — No 4,776—J. C. Courts, vs. Le bateau à vapeur Daniel Webster, et Wm P. Mc Farland, seul propriétaire—No 4767—J. P. Overton, vs. Mc Farland— En vertu d'un ordre de Cour à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu au Café de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, lundi le 4 avril 1842, à midi :

Le bateau à vapeur DANIEL WEBSTER, sa machine, ses agrès, apparaux, meubles, &c. saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
L. A. DUCROS,
Shériff de la Cour de Commerce.
24 mars—3f 26 et 4.

THEODORE M KOUES Wm. DAVIDSON.
KOUES & DAVIDSON,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
No. 97 rue du Camp.
1 jan—1 an. NOUVELLE ORLEANS.

JOHN FERGUSON Jr. WM. REID.
FERGUSON & REID.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
20 fev 90, rue Poydras, Nouvelle-Orléans

THAYER & CUSHING.
MARCHANDS commissionnaires et agents pour la vente de huiles et blancs de baleine, savon, clous, cordages et papier.
67 Tchoupitoulas, près l'encoignure Poydras.
21 mars Nouvelle Orléans.

A. C. LABATT,
SUCCESSEUR DE HART, LABATT & Co,
No 8 rue des Magasins.
21 mars

CHAS C. SACKETT & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No. 52, rue des Magasins,
Vis-à-vis l'Arcade de Bank.
18 mars

RIZ—50 tierçons de Charleston à vendre par
24 m J B VALLS, 35 Gravier.

GENIEVRE—10 pipes de Hollande à vendre par
24 m J B VALLS, 35 Gravier.

EAU DE VIE—16 barils de Champagne à vendre par
24 m J B VALLS, 35 Gravier.

SUCRE—40 caisses blanc de la Havane à vendre par
24 m J B VALLS, 35 Gravier.

AMANDES—50 savons douces et 100 caisses amères à vendre par J B VALLS, 35 Gravier 24 m

CIGARES—500,000 assortis marques de choix à vendre par J B VALLS, 35 Gravier 24 m

WHISKEY—40 barils rectifié à vendre par
24 m J B VALLS, 35 Gravier.

RHUM—400 barils Nouvelle Angleterre à vendre par
24 m J B VALLS, 35 Gravier.

VINS—Hocks, sherry, madère, oporto, bordeaux en barriques et en caisses à vendre par
21 m J B VALLS, 35 Gravier

PORC—Mess et prime, à vendre par
23 m JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

BŒUF—200 demi barils de Cincinatti, à vendre par
24 m JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

BŒUF Séché—20 barils de bonne qualité, à vendre par
24 m JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

CHANGE sur la Havane à vue, à vendre par
24 m R. GRONING & Co

CIGARES de la Havane, à vendre par
24 m R. GRONING & Co.

GRAISSE—100 barils de choix, à vendre par
24 m M. A. ROBITAILLE, 77 rue Commerce.

JAMBONS—D'excellente qualité pour les ménages, à vendre par M. A. ROBITAILLE,
24 m 77, rue Commerce.

FARINE—500 barils à bord, et en magasin, à vendre par
24 m M. A. ROBITAILLE, 77, rue Commerce.

JAMBONS, Porc, Graisse, &c.—1973 jambons piqués et épaulées en débarquement; 75 barils et 94 barillets graisse en feuilles, 300 barils porc, à vendre par
CHS. DOANE, 69, Poydras. 24 m.

SAC, Toile, Cordes, &c.—2000 sacs en pitte, 500 pièces toile, 400 rouleaux cordes, 35 barils huile de Palma-christi, 150 barillets plomb de chasse, à vendre par
24 m CHS DOANE, 69, Poydras.

SAINDOUX—300 barillets en débarquement du steamer Ohio Belle, à vendre par
21 m W C TOMPKINS & Co, 39 Gravier.

SALSEPAREILLE—50 balles en magasin, à vendre par
24 m J ROBERT & Co. 3 Magasins.

CHAPEAUX de Panama à vendre par
2 m J ROBERT & Co. 3 Magasins

BEURRE et fromage—15 barillets 15 caisses de Goshen qualité supérieure à vendre en débarquement du navire Vicksburg, à vendre par
22 mars TUFTS & HOBART, 20 Douane.

CAPRES et Olives—75 caisses en débarquement du navire Suffolk, à vendre par
21 mars TUFTS & HOBART, 20, Douane.

SALAISONS de différentes descriptions dernièrement reçues, à vendre par
21 mars TUFTS & HOBART, 20, Douane.

CLOUS—barillets de différentes dimensions en débarquement du navire Suffolk, à vendre par
21 mars TUFTS & HOBART, 20, Douane.

BLANC de Baleine et chandelle suif—160 caisses New Bedford et Jackson, à vendre par
21 mars TUFTS & HOBART, 20, Douane.

TABAC en feuille de la Havane—16 balles 1ère qualité, en débarquement du steamship Alabama, à vendre par
21 mars J N RICULFI, 58, Royale

ALIANZA cigares, en débarquement du brick Union, à vendre par J N RICULFI,
21 mars 58, Royale

FICELE—12 balles numéros assortis, à vendre par
J N RICULFI,
21 mars 58, Royale

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc de choix en débarquement du steamship Alabama, à vendre par
22 mars BLASCO & BIBIDEL, 54 Commune

CAFE de la Havane—150 sacs en débarquement de l'Alabama, à vendre par BLASCO & BIBIDEL,
22 mars 26, Commune

BEURRE de l'Ouest—100 barillets en magasin et à vendre par M. A. ROBITAILLE,
21 mars 77, rue du Commerce.

CAFE de Rio de qualité supérieure, à vendre en magasin par WILLIAM FREHN,
21 mars 86, rue de la Douane

TOILE d'emballage de l'Inde et du Kentucky, à vendre par GEO. GREEN & BROTH,
21 mars 82, rue Gravier.

POIVRE de Sumatra, à vendre par
21 mars GEO. GREEN & BROTH 82, Gravier.

VIN Champagne, à vendre par
21 mars GEO. GREEN & BROTH, 82, Gravier.

DEUX caisses fusils Allemands simples et doubles, à vendre par SCHMIDT & co,
19m 88, Bienville.

CIGARES—Un assortiment d'excellents cigares de la Havane, constamment en mains à vendre par
21 m J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CAFE de la Havane 1re qualité en magasin à vendre par
21 m J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

SUCRE blanc et brun de la Havane en magasin à vendre par
J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CIGARES—54,3,6 en débarquement du brick Uncas à vendre par J M CABALLERO,
21 mars 32, Vieille Levée

PAPIER—Un grand assortiment de différentes descriptions à vendre au prix de manufacture par
THAYER & CUSHING,
21 m 67 Tchoupitoulas.

CHANDELLES de suif—50 caisses à vendre par
THAYER & CUSHING,
21 m 67, Tchoupitoulas.

HUILE et blanc de baleine—25 caisses à vendre par
THAYER & CUSHING,
21 m 67 Tchoupitoulas.

CAFE de la Havane et de Rio, à vendre en magasin par
21 mars J. ROBERT & Co, 3 Magasins.

CIGARES—Un assortiment général de la Havane et Principes toujours en mains à vendre par
21 m J ROBERT & Co. 3 Magasins.

FROMAGES—100 caisses de Goshen, en débarquement de navires Blenturn et Vicksburg, à vendre par
J W STANTON & Co,
21 m 69 Tchoupitoulas.

SALAISONS—31 caisses et 15 barils assortis en débarquement du navire John Minturn, à vendre par
J W STANTON & Co,
21 m 69 Tchoupitoulas

BRIQUES de façade de Baltimore—Les soussignés sont prêts à remplir tous les ordres qu'on pourra leur donner, aux plus bas prix possibles.
G. BEDFORD & BECK,
21 mars 24, rue de la Douane

CIMENT de Rosendale—220 barils en débarquement à vendre par G. BEDFORD & BECK,
14 m 24, Douane.

CRINS—45000 boisseaux à plâtrier en boucauts, tierçons et barriques, à vendre par
G. BEDFORD & BECK,
14 mars 24, Douane.

CARTES du chemin de fer du golfe du Mexique, 50 de la côte de Floride et de la Louisiane, à vendre par
21 fev ALEX. GOW, 29, Bienville

WHISKEY—100 barils commun, à vendre par
14 fev STETSON & AVERY.

CRAMBERRIES en barils 1-2 et 1-4 barils en débarquement du navire Palmyra, à vendre par
15 mars TUFTS & HOBART, 20 Douane.

SAUMONS—Quelques barils belle qualité à vendre à bord du brick anglais Diadème, vis à vis le marché aux légumes par
1o m E. & F. J. PRESCOTT, 15 Canal.

FARINE—600 barils marques de choix, en débarquement du steamer St. Louis, à vendre par
15 mars J. R. SHAW & Co.

AMANDES Douces—800 sacs, dernièrement reçues et à vendre par
10 m FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

POISSONS, Maquereaux, Morues, Saumons et Harengs, à vendre par
10 m THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

JAMBONS de Westphalie en magasin, et à vendre par
SCHMIDT & co,
5 mars 88, Bienville.

CHAPEAUX de Panama—Un bel assortiment dernièrement reçu, à vendre à bas prix par
F DE LIZARDI & Co.
10 mars 52, Bienville

MOUSSELINE nouveaux dessins—Un grand assortiment mousselines, jaconats et autres marchandises convenables pour la saison, à vendre par
10 mars F DE LIZARDI & Co. 52, Bienville

CAFE de Rio—500 sacs en magasin à vendre par
F DE LIZARDI & Co.
10 mars 52, Bienville

CAFE de la Guira—300 sacs à vendre par
F DE LIZARDI & Co.
10 mars 52, Bienville

VIN de Malaga—100 quarts de barriques sec, 100 do. do doux, 6000 caisses raisins secs en grappes et en grabe 5000 do do, 3000 1/4 de do., 50 paniers amandes &c. à vendre par F DE LIZARDI & Co.
10 mars 52, Bienville

AMANDES—40 paniers amandes à vendre par
F DE LIZARDI & Co.
10 mars 52, Bienville

CHAMPAGNE—300 caisses actuellement en débarquement, à vendre par MERLE, SEVILLE & Co,
2 mars 45, Vieille Levée.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangement d'été pour les jours de la semaine, à partir du 1er. Mars prochain.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à	6 h. A. M.	Char à cheval à	6 h. A. M.
Locomotive,	8 "	Locomotive,	7 "
"	9 "	"	9 "
"	10 M.	"	11 "
"	12 "	"	1 P. M.
"	2 P. M.	"	3 "
"	4 "	"	5 "
"	6 1/2 "	"	7 1/2 "
"	8 "	"	9 "

Arrangements d'hiver à partir du second lundi d'octobre.

Char à cheval à	6 h. A. M.	Char à cheval à	6 1/2 A. M.
Locomotive,	8 "	Locomotive,	9 "
"	10 "	"	11 "
"	12 "	"	1 P. M.
"	2 P. M.	"	3 1/2 "
"	4 "	"	5 "
"	6 1/2 "	"	7 1/2 "

Pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 9 1/2 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11 1/2 heures P. M.

Quand les théâtres ne seront pas ouverts le char partira de la Nouvelle Orléans à 10 1/2 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Indépendamment des arrangements pris pour les jours de la semaine à une heure P. M., un char commencera à partir chaque heure de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans, de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE

commenceront à partir du haut de la rue Jackson :—Dans l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h. 1/2 a. m. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne, dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8 1/2 heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
18 oct Ingénieur en chef N. O. et C. R. R.

COMPAGNIE DU RAILROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

Commençant vendredi 16 juillet 1841.

UN train de chars partira du dépôt pour "Ducro's Landing," à l'entrée de la "Terre aux Bœufs" à une distance de 13 milles sur le bord du fleuve, aux heures ci-après indiquées :

JOURS OUVRABLES

Départs.	Retours.
6 1/2 heures A. M.	8 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

DIMANCHES

6 1/2 heures A. M.	8 heures A. M.
12 " A. M.	1 " P. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

Par ordre de la Direction.
8 sept J. WEATHERBURN SMITH.

MAGASIN DE QUINCAILLERIE, ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION

No. 48, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville.

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement neuves, concernant les différentes branches de son commerce et que l'on peut actuellement visiter.

Tout en appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il assure ses amis et particulièrement les personnes qui lui accorderont leur patronage, que tous ses articles sont de qualité supérieure, et qu'il est déterminé à vendre à un bien plus moins fort que celui de toutes les autres maisons de la ville. Ces marchandises consistent principalement en:

FUSILS—Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.

FERREMENT DE CONSTRUCTION.—Savoir: Serrures de tout genre, toi complètes de Clarks, vices de Jazes, pentures à gonds, de à pitons, clous forgés et coupés, targettes, verrous.

FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.

INSTALLATION DE SONNETTES.—Savoir: ressort en fil d'archal, sonnettes et poignées, &c.

OUTILS DE MECANIQUE.—Scies à main et à tenons de Spears, ciseaux de Russels, outils, tarrières de Baldwin, vilbrequins et mèches, règles, équerres d'acier, gouges, ciseaux, martelots, casse-têtes, haches, harminettes, limes, rapes de souliers et de bois.

COUTELLERIE—Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poches et canifs, ciseaux, rasoirs des meilleures manufactures de Butcher.

USTENSILES DE CUISINE—De fer, de fer-blanc, de fonte, de cuivre, &c &c. généralement tout ce qui est utile.

BROSSES de toutes espèces.

INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION—Rateaux, pioches, haches, pelles, chaines de traits, de bœufs, de bois, de ... acier pour moulin, scies de travers, coins, marteaux à ferrer &c. &c.

GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES, GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.
8 mars WILLIAM A. RYAN.

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.

Rue de Chartres, No. 37.
Nouvelle-Orléans.

LE soussigné, s'étant permanemment établi à la Nouvelle Orleans offre de vendre, en gros et en détail, à très bas prix, les marchandises suivantes:

TAPIS—Royal Wilton,		TAPIS—Bruxelles,	
do	Damas,	do	do
do	Impérial trois double, teints en Cramoisi,		
do	Doubl- superfins,	do	do
do	Superfins,	do	do
do	Extra-fins,	do	do
do	Communs,	do	do
do	de Bruxelles et de Venise, teints en cramoisi de toutes largeurs.		
do	Supérieure qualité en laine teinte.		
do	Châles de Bruxelles et de Wilton, de toute dimensions.		
do	pour couvrir les tables et les pianos.		

Transparents pour les fenêtres, de qualité supérieure.
Toiles cirées, anglaises et américaines, de qualité choix de 1 à 8 aunes de largeur.

Nattes de Canton, bigarrées, blanches et rouges, de 4-4, 5-4 et 6-4, de première qualité, etc., etc., etc

Les marchandises ci-dessus sont entièrement nouvelles, ayant été choisies sur des patrons de nouveau goût et d'après ordre. Le soussigné assure avec confiance qu'il offre au public le plus grand assortiment qui ait été offert jusqu'à ce jour dans cette ville.

Ayant entré en correspondances avec les manufactures les plus considérables de l'Angleterre et des Etats-Unis, son assortiment sera toujours complet, par les arrivages successifs qui auront lieu de tous les temps les plus nouveaux; dont la majeure partie sera à lui, et ne se trouvera que dans ses magasins.

Les ordres pour des dessins particuliers, etc., de fantaisie seront exécutés immédiatement, sur modèles et au plus bas prix. On pourra choisir et examiner les patrons dans les magasins, ou il y a un très large assortiment.

Le soussigné croit devoir appeler l'attention des personnes qui montent des hôtels, etc., on trouvera un assortiment de tapis et de toile cirées, à des prix si modérés, qu'il ne redoutera en aucune espèce de concurrence; et on recevrait l'engage à laviter les personnes qui ont des achats à faire, à venir examiner les prix avant de s'adresser ailleurs.
8 mars H. SCHOONMAKER.

BANQUE DE CARROLLTON.

A LOUER—Un magasin bien commodément situé rue des Magasins, près la rue Poydras. Aussi une maison encoignure des rues Naïades et Félicité et une petite maison sur la dite rue Tivoli. S'adresser à la Banque de Carrollton à JOHN NICHOLSON,
19 jan Caissier.

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, no. 76 donnant sur la rue Foucher. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, no. 36 donnant sur la rue du Commerce. Un entre magasin rue Gravier, no 30. S'adresser à
1er dec PETERS & MILLARD, 34 V, Levée.

MAISONS A LOUER.

UNE maison en bois, à étage, située rue Philippa, entre les rues de la Commune et Gravier, de cinq pièces avec gallerie tournante, cabinets &c. &c.—La maison est entre cour et jardin et est abondamment pourvue d'eau de pluie.

Une maison basse en bois, située sur le côté sud de la rue du Canal, entre les rues Tremé et Marais, de quatre pièces avec gallerie, devant et derrière, cabinets, &c. &c et un grenier spacieux avec un escalier commode. La cour est grande, avec un beau puits à pompe, &c. &c.

Une maison basse en bois, située rue Tremé, entre les rues Dumaine et St-Philippe, de quatre pièces avec gallerie derrière, cabinets &c. &c.

S'adresser à B & A SOULIE
10 j 55, rue Bienville au premier.

A LOUER.

Le magasin sis à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, se composant de deux chambres de 63 pieds sur 25, sept chambres à coucher. Cuisine, chambre de domestiques etc., avec tuyaux de gaz et d'eau.

AUSSI—Le magasin à trois étages sur rue du Camp. Le premier étage à 35 pieds sur 25, et le second et troisième étage 60 pieds sur 25.

Ces bât sees sont maintenant en réparations et seront habitables le 1er septembre prochain.

Le magasin de l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à
17 sout LA BANQUE DU GAZ.

A LOUER—Le Magasin déjà bien connu pour marchandises sèches, situé encoignure Ste Anne et Bourgogne. S'adresser sur les lieux, ou au No. 11, rue de Chartres, à
25 jan V & O VIGNAUD

MAISONS A LOUER.

UNE Maison en briques à étages très convenable pour tenir un auberge, ou autre établissement de ce genre, située rue de la Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier.

Une Maison en briques située rue des Grands Hommes, près de la rue d'Enghein.

Une dito en briques située rue d'Enghein, entre Casacalvo et Grandshommes.

Une dito en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo.

Une dito en briques, située aux encoignures des rues Ste. Anne et Claiborne.

Une dito située rue Ste. Anne, entre Robertson et Claiborne.

Une dito située rue St. Louis, près de la rue Claiborne.

Une dito située aux encoignures des rues St. Louis et Claiborne.

Une dito située rue Claiborne, entre St. Louis et Toulouse.

Plusieurs dito en briques situées rue Claiborne, entre Ste Anne et Dumaine.

Toutes ces maisons sont neuves, et seront louées à des prix très modérés, s'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
17 m 133, rue de Chartres.

AGENCE DE PRODUITS DE L'OUEST.

MR. ROBITAILLE, No. 77, rue du Commerce, offre ses services aux acheteurs et aux vendeurs. Ses grandes connaissances dans ce genre de commerce lui permettent d'offrir au public toute espèce de garantie dans sa profession.

Conditions: Pour les vendeurs 1 pr. ct., pour les achetours 1 1/4 pour cent net sur les commissions. 1 oct

LIQUEURS superfines—30 caisses curaçao double de Hollande, 6 caisses de blanc do; 10 de liqueurs de Paris en litres de porcelaine. 12 do en flacons do: 25 do marasquino de Zara, 20 do double extrait d'absinthe suisse, 23 do Kirschwasser, 16 caisses liqueurs superfines de Bordeaux; 25 do do fines do; 12 do do en demi et quarts de bouteilles; 100 paniers anisette superfine de Clermont; 110 paniers du fine; 10 caisses eau de vie de Dantsick; 50 paniers guignolet d'Angers, 15 caisses Rosolio de cédrate, 21 do liqueurs supérieures de la Martinique; 10 do wine bitter de Philadelphie. 2 do jus de Porte.

A vendre à des prix modérés par VALETON & Co.
26 fev Encoignure Royale et Douane.

LES soussignés offrent à vendre en magasin les articles ci-après :

500 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Julien, très bonne qualité,
75 do do vin blanc Haut Barsac,
100 do do vin blanc, qualité très supérieure et garanti véritable Haut-Sauterne,
10 caisses de 24 1/2 bouteilles vin rouge, Pauillac vieux,
10 do de 24 1/2 bouteilles vin blanc Haut Barsac,
100 caisses de fruits à l'eau de vie en pobans d'un litre,
20 caisses kirsch et absynthe suisses, bonne qualité,
30 caisses liqueurs surfines de Chauvet assorties,
200 paniers Anisette commune de Bordeaux,
50 do do surfine de Champion,
40 do do huile d'olive surfine,
150 do de 12 bouteilles et 24 1/2 bouteilles vins de Champagne des marques renommées de Lanson père et fils de Rheims, Grape brand, duc de Montebello, &c. &c. garantis première qualité,
3 caisses de 24 1/2 bouteilles eau de fleur d'oranger,
150 boites petits pois conservés.
2 mars HERBAULT frères, 78 Bienville

EAUX de vie 4me. preuve, rassise, marque J. J. Dupuy et autres marques,
Absynthe suisse, 1ère. qualité, marque Dubied père et fils,
Fruits à l'eau de vie assortis, (7 prunes, 3 abricots et 3 pêches),
Anisette fine et surfine, des marques Champion et Ch Dumas,
Huile d'olive superfine,
Eau de fleur d'orange triple, en caisses de 24 demi bouteilles
250 boîtes petits pois conservés. HERBAULT FRERES
19 janv 78, rue Bienville

EN débarquement du navire Union, de Bordeaux, quelques demi barriques } vin blanc fin, supérieur, véritable

Quelques caisses de 12 barriques, haut Sauterne, de la propriété de M. de Tallart de St. Germain, à ... nure ainsi que
25 demi barriques, } vin blanc Sauterne, 1ère
80 caisses de 12 bouteilles } qualité (année 1838) de la propriété de M. A. Marrast (Chateau Montard), par
19janv HERBAULT FRERES, 78, rue Bienville

DEPOT D'INSTRUMENTS ARATOIRES,

No. 5, Nouvelle Levée.

LE soussigné a constamment en mains les instruments aratoires suivants, fort utiles aux habitants :

Moulins à Maïs, entièrement construits avec toutes les nouvelles améliorations, les pierres sont garanties françaises et de Burr, pouvant moudre de 6 à 15 boisseaux de farine de maïs à l'heure, ne pouvant pas se déranger.

MOULIN PORTATIF DE BALDWIN—Ce moulin a l'avantage de moudre les épis de maïs en entier et de le réduire en grosse farine, on peut obtenir de 15 à 20 boisseaux à l'heure. Les épis de maïs ainsi concassés forment une nourriture très agréable pour les bestiaux et économise un tiers sur la nourriture habituelle.

MACHINE A EGRENER LE MAIS—Ces machines sont de différentes espèces, les plus avantageuses sont celles qui peuvent à la fois battre, égraisser et vanner le maïs.

Horse power [force à bœuf] de Whipple perfectionnés pouvant être mus par 2 et 8 chevaux faisant mouvoir le moulin à maïs, la machine à nettoyer le coton &c. &c., solide et portatif il peut être monté et mis en usage dans l'espace de 24 heures.

MACHINE POUR COUPER LA PAILLE—Cultivateurs, charrues, machines à semer, pompes pour citerne, brouettes pour magasins, marteaux à piquer les moulins, bandes de moulin, &c. &c.
23 mars JOHN MAC VEIGH,
5, Nouvelle Levée.

AVIS.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Sea Lion, et d'autres arrivages du Hâvre, les articles suivants:

Veaux vernis et cirés assortis de grandeur, maroquins noirs et en couleurs, assorti, peaux de moutons, tiges de bottes, devant-pieds, chemises en couleur, bretelles gomme élastique, gants, mitons en soie à filet et filoselle, boutons, ganses, cordonnet, soie flèche pour tailleurs, bas de soie noir et blanc do filoselle, un assortiment de cravattes, un assortiment de cristaux et verrerie, parfumerie, bijouterie, boîtes à musique, shals en soie, chapeaux en soie (dits Dorsay) do en paille, cafetières en fer blanc, tapis pour tables et pianos, cordes à violons, eau de fleurs d'oranger, verres de montres, ruban en couleurs pour souliers, boucles argentées pour pantalons et gilets, &c. &c.

A vendre à bon marché, et on recevra des billets de banques dépréciées au cours de la place
22 mars CASTAING & LOMBARD, 33, rue Conti

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un grand assortiment de nouvelles marchandises pour la saison, et parmi lesquelles on trouve les articles suivans:

Mousselines et jaconas français en couleurs,
do " anglais,
do " deuil et demi deuil,
Indiennes françaises et américaines, couleurs claires,
do " deuil et demi deuil,
Coutils gris et en couleurs,
Toiles grises et cotonnade légère pour pantalons,
Flanelle française pour l'été,
Gros de Naples unis et à carreaux pour robes,
Satins noirs, blancs et en couleurs
Soiries noires de toutes les qualités,
Rubans pour chapeaux,
do de soie noirs et en couleurs, No. 1 1/2 à 8,
Chales à filet noir et en couleur,
Voiles et écharpes à filet
Gants et mitaines do
Cravates et fichus en satin et soie pour dames.
do en satin et soie en couleurs et noirs pour hommes,
do mousselines et jaconas,
Bas de soie unis, noirs et blancs,
do brodés "
do de fil d'Ecosse unis et brodés,
Voile de gaze et crêpe,
Parasols et ombrelles,
Pelerines et manchettes en mousseline brodée,
Cols en mousselines et jaconats,
do batiste pour enfans,
Bonnets mousselines,
Bandes, entredeux et listons brodé,
Dentelles, valenciennes et autres,
Dentelle noire,
Mouchoirs batiste, unis, imprimés, à raies et brodés,
Batiste blanche et linon uni,
Toiles à draps française et anglaise 5, 6, 10 et 12/4,
Linge de table,
Alepine et demi saisons,
Mousseline laine et mérinos noir,
do damassée et brodée pour rideaux,
Bretelles de soie, élastiques, coton et en laine,
Courtepointes en piqué 11, 12 et 14/4,
Casimirs légers pour enfans,
Dentelles et entredeux en bobinet,
Bobinet uni 4 6/4,
Percales, jaconas et coton batiste,
do brochés et mousselines à raies et carreaux,
Mousseline suisse unis et brodée,
Bas de coton blanc et couleurs pour femmes et enfans
Chaussons " " hommes,
" de fil gris,
Gants de fil et coton pour hommes,
Denims à raies et à carreaux,
Coton blanc anglais superfin,
Toiles d'Irlande et de Paris,
Ouvrés et damassés pour nappes et serviettes,
Serviettes do et en toile unie et ouvrée,
do et nappes écrues,
Flanelle blanche, rouge, verte et jaune,
Mouchoirs madras et façon madras, anglais et français,
" noirs pour la tête,
Percales noires et en couleurs,
Boutons de soie pour habit et gilet,
Lacets et gallons de fil, aiguilles et épingles,
3, 4, 5 et 6/4 cotons blancs et écrus, Denims, cotonnade, coutil à matelas, coutil bleu croisé, kerseys, Kentucky jeans, coton rayé pour chemises, lindeys unis et à carreaux, ginghams coton, cotonnades bleues, à raies et à carreaux, coton lowell, uni et croisé 7/8 et 4/4, mouchoirs bleus et en couleurs, coton à coudre, cordonnet bleu, gris et en couleurs, boutons en métal et en os pour habits, chemises, coton floche et agrafes, bordures pour matelats, crème de Perse et eau de Cologne.
TOOLE & BARRIERE,
22 mars—3 20, Chartres.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre à bas prix pour clore une facture,
50 barriques vin rouge ordinaire Médoc.
40 do do supérieur, excellent pour familles.
200 caisses do divers crûs.
40 barils vin blanc Haut Sauterne.
150 caisses do do et Haut Barsac.
300 boites sardines à l'huile (Rodel).
60 paniers huile d'olive superfine clarifiée.
150 milliers bouchons fins demi-longs.
200 paniers anisette fine et surfine (Champion).
150 do vin de champagne garanti supérieur.
4 barils excellent cognac très vieux.
Par FRED. BONIS
17 mars Vieille Levée entre Douane et Bienville.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre à bas prix par le soussigné :
13 douzaines chapeaux de paille d'Italie pour hommes,
4 do coutil pour fil, gris, unis, rayé et à carreaux,
25 douzaines capotes batiste et organdi,
100 douzaines mouchoirs de batiste fil,
1000 pièces dentelles fil de 1 à 16 lignes de largeur,
100 douzaines chemises de couleur et blanches,
20 do châles filet noirs, unis et brodés gde. franges,
4 do écharpes do do do
25 douzaines chapeaux de paille d'Italie et autres, pour dames,
100 doux, foulards cerais,
6 caisses jaconats français, supérieurs,
1 do douzaines bretelles,
15 do ombrelles pour dames,
10 do chemisettes de toile fine,
20 do éventails. FRED BONIS,
17 mars 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

GRANDES NOUVEAUTES POUR L'ETE.

CORDEVIOLLE & LACROIX viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et d'Angleterre,

Mérinos noir, vert, russe, vert de court, bronze riche, cap de maure, bleu de roi pour habits et redingottes, satin noir et de couleur pour pantalons d'été,
Coutils français d'un nouveau goût,
De anglais do do
Basin français et anglais, pour gilets (grande nouveauté), batistes écrues et coutils pour paletots, vestes et redingottes; toile d'Italie de première qualité,
Boutons assortis pour habits, pantalons et gilets.
12 mars 123 rue de Chartres

HABILLEMENTS D'ETE.

BATAILLE & BIGEY, rue de Chartres No. 86, offrent à très bas prix, à leurs amis et habitués, un magnifique assortiment d'articles pour la saison d'été :

Paletots, redingottes et habits mérinos et coutil de toutes formes.

Pantalons coutil fil blancs et couleurs, très soignés.

Chapeaux de chasse, f utre et soie grands et petits bords. Grand assortiment de chapeaux paille d'Italie doubles et simples, pour hommes et enfants.

30 douz capottes de dames.

Les dits partant pour France dans le courant du mois prochain, se chargeront de faire confectionner à Paris tout ce qu'on pourra désirer. 7 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Mme TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le 1er prix d'accouchement et reçue en présence du jury médical de la Nouvelle-Orléans; a l'honneur de vous prévenir qu'elle vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, encoignure Royale et Orléans; pour les pessaires, guérit les affections de la matrice, paigné et vaccine, le tout par un traitement méthodique. Elle ose vivement flatter de la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
23 déc—1 an.

PLATINA-CEMENT.

Mr. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, incolore dans son emploi, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, de manière à rendre l'extraction inutile.

No. 106 rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat. 29 jan

LES soussignés viennent de recevoir par les navires London, Louis XIV, Gov. Davis, May Flower, Rubicon du Havre et Agues Gilmore de Liverpool, les articles suivans :

Coutil couleur et blanc, dernier genre.
Marinos superfin et cashmont noir,
Batiste de couleur pour veste,
Chapeaux gris et noirs en feutre,
Idem Sambard,
Drap de billard superfin.
L. A. & W. BARBERIN,
7 mars 56 rue de Chartres

FROMAGE, MORUES, &c.
50 fromages première qualité,
100 caisses morue fraîche,
125 paniers huile d'olive de Marseille,
30 caisses confitures, et fruits dans leur jus.
200 boites sardines, à vendre par
12 mars S. LATAPIE, 70, Vieil le-Levée.

LIQUEURS superfines, &c. reçu par le navire Governor Davis, et à vendre par le soussigné, en gros et en détail :

250 caisses liqueurs superfines et fines,
60 do cerises à l'eau de vie,
50 do fruits assortis dans leur jus,
2 do saucissons Lyon. S. LATAPIE,
15 Jan 70, Vieille Levée

UNE chambre pour comptoir à louer par
THAYER & CUSHING,
22 m 67 Tchoupitoulas.

ARDOISES faîtières et de pignons—Un nouvel article dernièrement importé de Londres. Les personnes qui désirent examiner ou acheter cet article, ont une bonne occasion en s'adressant à LYALL & DAVIDSON,
17 m 164, Camp

AVIS aux entrepreneurs, aux propriétaires et aux marchands de meubles.

BILLETS DE LA BANQUE DES AMELIORATIONS pris en paiement pour des papiers peints pour appartement et pour ciel de lits, nouvellement reçus dans le magasin du soussigné par les navires Sea Lion et Louis XIV du Havre.

Fonds à rosaces de toutes couleurs pour ciels de lits bon marché.

Unis do do de $1 à $2 le rout.

Sujets divers de toutes couleurs représentant des amours &c., pour ciels de lit.

Bordures veloutées de $1 50 à $3 le rouleau.
do imitation de $1 à $2.

Papier peint pour appartements et salles.
do ordinaire de 18 3/4 à 37 1/2 cents le rouleau.
do demi fin de 37 1/2 à 50 do
do glacé de 50 c. à $1
do fin, glacé de $1 à $1 75.

Vues diverses pour salles et cafés, colériés et en grisailles de $12 à $35 la collection.

Sujets divers pour éventails et devants de cheminées.
V. HEBERT,
19 mars—6 149, Chartres.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés, savoir:

110 barriques de vin rouge, es dimarques de St. Estèphe St. Julien, St. Sauveur, &c.

33 demi barriques vin blanc, haut Sauterne, d'une qualité supérieure.

230 caisses vin rouge de 12 bouteilles, Pauillac Médoc.

300 paniers huile d'olive de Bordeaux, par 6, 12 et 24 1/2 bouteilles.

2 caisses brosses assorties.
10 rouleaux cuir à semelle.
12 sacs café Java, Vieux Gouvernement.
4 m. BOUTIN, GALLY & Co 72, rue Toulouse.

RECU par les derniers arrivages du Havre et Hambourg: Arabias pur fil qualité supérieure, bleu et blanc,
Listados do do do bleu et rose,
Batiste à veste do couleurs assorties,
Mérinos noir double, surfin et ordinaire,
Coutil en fil, bleu et blanc,
Fil d'épreuve rayé et carreaux bleu et blanc,
Gingham bleu, rose et noir unis, dito pour demi deuil,
Mouchoirs de batiste ourlet et rivière, garni et non garni,
Bas de soie noirs, très beaux,
Gants do do do et en filet différentes qualités,
Châles en filet, brodé et unis 4/4, 6/4 et 7/4,
Mousseline laine, noire 3/4 et 6/4 de large,
Chaussons écrus, très fins, et une quantité d'autres articles reçus antérieurement, à vendre à bas prix par
H. DE GOER & RIFFLARD,
24janv 47, Chartres.

EQUIPEMENTS MILITAIRES.

LES Soussignés ont maintenant en mains un grand et bel assortiment d'articles, d'équipements militaires, se composant de ceinturons, ceintures, plumets, épaulettes, gallons, tambours, &c. &c. Aussi 4 caisses aiguillettes pour cavalier, à vendre à des conditions avantageuses, par
17 m HYDE & GOODRICH, 15 Chartres.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nlle. Orléans, 10 mars 1842.

CONFORMEMENT à la résolution suivante adoptée par la direction à la séance du 9 courant, les actionnaires de cette institution sont par le présent notifiés d'assister personnellement ou par procuration à l'assemblée convoquée pour le 6 avril prochain, de 10 heures du matin à 3 heures du soir, au local de la Banque.

Par ordre de la Direction,
J. B. PERRAULT, Caissier.

Extrait des minutes des travaux de la direction de la Banque des Citoyens à la séance du 9 mars 1842.

"Résolu que conformément aux dispositions de la loi approuvée le 7 mars 1842, intitulé "Acte amendant l'acte intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets, approuvé le 5 février 1842, la direction accepte provisoirement par le présent le dit acte aussi bien celui qu'il amende, pour et au nom de la Banque des Citoyens, et qu'une assemblée des actionnaires de cette banque soit convoquée, afin de prendre en considération lesdits actes, au local de la banque le 6 avril prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi 11 mars

BANQUE DE CITE.

Nouvelle-Orléans, le 9 mars 1842.

IL est notifié aux actionnaires de cette institution de s'assembler au local de la Banque, lundi 18 avril prochain, à l'effet de délibérer sur le projet ou l'acceptation d'un bill amendant les chartes des différentes Banques, intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des différentes Banques de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur, le 5 février 1842, et aussi d'un acte amendant ce même bill, approuvé le 7 mars 1842.
9 mars R. J. PALFREY, caissier

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 9 mars 1842.

LES actionnaires de cette institution sont invités à se réunir à la maison de Banque, jeudi 31 du courant, à dix heures A. M. à l'effet de délibérer s'il convient d'accepter un acte approuvé le 7 mars 1842, ayant pour titre "Acte pour amender un acte intitulé: Acte pour faire revivre les chartes des diverses banques établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et pour d'autres objets," approuvé le 5 février 1842
10 mars G MILTENBERGER, caissier.

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Extrait des Minutes.

Séance Extraordinaire du 9 Mars 1842.

SUR motion, il est résolu, Que l'acte approuvé le 7 mars courant, intitulé "Un acte pour amender un acte intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des diverses banques établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février 1842, est et demeure provisoirement accepté par le Bureau des Directeurs de cette Institution.

Pour copie conforme,
10 mars L. BERNARD, Caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 10 mars 1842.

LES actionnaires de cette banque sont par le présent notifiés qu'une assemblée des actionnaires de cette institution aura lieu le samedi 16 avril prochain, à 10 heures du matin, pour prendre en considération l'acte intitulé "Acte pour faire revivre les chartres des diverses banques de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février; afin de voter son acceptation ou son rejet, ainsi que celui de l'acte du 7 de ce mois qui amende le premier.

Par ordre de la direction.
12 mars GEO. O. HALL, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans le 15 mars 1842.

CONFORMEMENT aux résolutions du bureau des directeurs de cette banque passé le 12 du courant, il est notifié aux actionnaires de cette institution de s'assembler au local de la banque dans cette ville jeudi 21 avril prochain à midi, à l'effet de délibérer sur la convenance d'accepter un acte intitulé "un acte pour faire revivre les chartres des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets" approuvé le 5 février 1842, et aussi un acte amendant le même approuvé le 7 mars 1842 et pour délibérer si cette banque se conformera à l'acceptation proposée qui a eu lieu au procédement par le bureau des directeurs de cette institution.
15 mars—j 21 av WM. E. LEVERICH, caissier.

BANQUE DE CARROLLTON,

Nouvelle Orléans, le 14 mars 1842.

UNE assemblée générale des actionnaires est par le présent convoquée pour avoir lieu samedi 26 du courant, à six heures P. M. au local de la banque pour prendre en considération un acte de la législature promulgué le 7 mars, intitulé: "un acte pour amender un acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets" approuvé le 5 février 1842, qui a été provisoirement accepté par le bureau des directeurs d'après l'autorisation donnée dans la section 13 dudit acte.

Par ordre du bureau.
15 mars JOHN NICHOLSON, Caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,

Nouvelle Orléans, 17 mars 1842.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution est par le présent convoquée pour avoir lieu lundi 18 avril prochain à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur la situation de la Banque, et sur l'acceptation ou le rejet d'un acte intitulé: "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février 1842, et aussi d'un acte amendant le même, approuvé le 7 mars 1842.

Par ordre de la Direction.
16 mars FRED. FREY, Caissier.

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 14 mars 1842.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution est par le présent convoquée pour lundi 18 du courant, à 4 heures de l'après midi, au local de cette banque afin de délibérer sur l'Acte de la législature, intitulé "Acte pour amender un acte intitulé "Acte pour faire revivre les chartres des diverses banques de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets, approuvé le 5 février 1842" promulgué le 7 du courant et qui a été accepté provisoirement par le bureau des directeurs en vertu de l'autorisation donnée par la 3me. section de l'Acte.

Par ordre de la direction,
14 mars—6 1ps RICHARD RELF, caissier.

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, Salut :

Attendu que Jacques Gravier et Mme Hélan Petit, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite, se sont adressés le 1er mars 1842, au Greffe de cette Cour qu'il leur soit enregistrée le 1er jour de mars 1842, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et tous particuliers intéressés sont par ces présentes sommés, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, ou en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour aucune autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours datés de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 21me jour de décembre de l'année 1840, en vertu d'un ordre de saisie et vente de cette Cour daté le 26 de septembre de l'année 1840 dans l'affaire de Lebreton, curateur de Gravier, vs. Norbert Billiards, No. 13,269 du Docket de cette Cour, à laquelle vente ledit Jacques Gravier et la dite dame Hélan Petit se sont rendus acquéreurs pour le prix de 5,900 piastres payables à douze mois de crédit, les acquéreurs fournissant leur obligation [bond] avec bonne et suffisante caution, portant 5 pour 100 d'intérêt par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire :

1o Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Ch. F. Zimpel, le 10 de septembre 1834, et déposé comme plan No 44, au livre des plans de Grima, notaire public, et mesurant en pied américain, 30 pieds en face de la rue Hévia, environ 187 pieds de face à la rue Girond, et environ 121 pieds de face à la rue St. Paul, ainsi que toutes les améliorations, &c. qui y appartiennent.

2o Cinq lots de terre situés au faubourg St- Marie, au dessus de cette ville étant les Nos dix, onze, douze treize et quatorze de l'ilet No 23; lesdits lots se touchant les uns les autres, et mesurant chacun 27 pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Hévia, entre les rues Poydras et Hévia, 107 pieds dix pouces de profondeur, et 21 pieds 8 pouces et dix lignes dans le fond de la rue Girond, mesure anglaise; ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent.

Donné sous ma signature et le sceau de cette Cour. Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 2 mars 1842.

(L. S.) LOUIS LACOURTIN, député Greffier.
19 mars—1 en 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 14,4...—J. R. Put-nam vs ses créanciers Que toutes personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la première publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau de distribution enregistré dans cette affaire ne serait pas homologué et confirmé, les fonds distribués conformément au dit tableau.

(signé) CH. MAURIAN, juge.
Bureau du greffier, N. O. 22 mars 1842.
23 mars—3t 10j A. PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—23 mars 1842—No. 10,961—Wm Vance vs. ses créanciers—Que toutes les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la première publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau de distribution enregistré dans cette affaire ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, 23 mars 1842.
23 m—3 en 10j ARMAND PITOT, greffier.

Succession de feu Victoire Deslondes f. d. c. l.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St Jean-Baptiste—Cour des Preuves—Jeudi 31 mars 1842, à 10 heures du matin, en vertu d'un décret rendu le 21 du présent mois par la Cour des Preuves de cette paroisse, il sera exposé en vente publique par le juge ex-officio encanteur soussigné, sur l'habitation ci-après décrite, les biens, meubles et immeubles dépendant de la succession de feu Victoire Deslondes, savoir :

1o. Une certaine quantité de meubles meublans, effets de ménage, outils et instrumens aratoires, 22 mulets, 14 chevaux, 13 paires de bœufs de travail, 10 vaches et leurs veaux, 16 moutons, du maïs, du fourrage etc. etc.

2o. 40 esclaves dont les noms suivent: Alger nègre créole de champ de 25 ans, jusant éprouver par fois des palpitations de cœur; François, nègre créole de 40 ans, charretier, laboureur; Jean Louis, nègre créole de 36 ans, commandeur, charretier, laboureur; Jacques, nègre créole, de 21 ans, laboureur, un peu charpentier et cordonnier; Eugène, nègre créole de 32 ans, charretier, laboureur; Sylvain, nègre créole de 31 ans, charpentier, un peu sucrier; Charles, nègre créole de 30 ans, laboureur; Eugène, nègre créole de 30 ans, charretier, laboureur; Robin, nègre américain de 30 ans, charretier, laboureur; Apollon, nègre africain de 40 ans, ayant une hernie; Bastien, nègre africain de champ de 40 ans, ayant mal aux pieds; Ladgy, nègre américain de 34 ans, charretier; Jack nègre américain de champ de 80 ans; Louis, nègre africain de 50 ans, ayant une hernie; Jean, nègre créole de 17 ans, laboureur; Alexandre, nègre africain de 55 ans; Noël, nègre créole de 60 ans, sucrier, ayant un mal à la gorge; Jean, nègre créole de 65 ans; Justine, négresse créole de champ de 36 ans, et ses deux enfans, Madeleine de 5 ans et Sophie de 4 ans; Julie, négresse créole de champ de 23 ans et ses deux enfans Aglaé de 3 ans et Pierre de 20 mois; Jeanne, négresse créole de champ, de 36 ans et ses quatre enfans, Joachim de 9 ans, Antoine de 4 ans, Cécile de 3 ans 1/2 et Henriette de 8 mois; Françoise alias Tima, négresse américaine de champ de 29 ans et son enfant Célestin de 2 ans; Félicie, négresse créole de champ de 16 ans; Mariane, négresse créole de champ de 17 ans; Manette, négresse créole de 46 ans, blanchisseuse et repasseuse, ayant mal aux yeux; Emerite, négresse créole de 40 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; Emérante, négresse créole de 30 ans, un peu couturière, ayant un mal à la gorge; Anaïs, griffonne de 19 ans, domestique et un peu couturière; et Alexandrine, négresse créole de 28 ans, couturière, et sa fille Mathilde de 4 ans.

3o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse, sur la rive gauche du Mississipi, à environ quarante lieues au-dessus de la Nouvelle-Orléans; bornée du côté d'en haut par celle de la dame veuve George Trégre, et du côté d'en bas par celle du sieur George Cambre; ladite habitation étant composée de deux morceaux, savoir: la partie inférieure ayant sept arpens de face sur quarante-vingts arpens de profondeur, environ; la partie supérieure ayant deux arpens vingt deux toises de face, sur quarante arpens de profondeur. Il y a sur cette habitation et en dépendant une maison principale, deux petites maisons, une cuisine, deux cases, deux magasins à vivres, une écurie, un pigeonnier, un four, trois poulaillers, seize cabanes à nègres, une sucrerie, sous le comble de laquelle se trouve une purgerie et un moulin à bêtes, et pourvue d'un équipage monté de quatre chaudières, de citernes et de bacs; et près de la sucrerie, une écurie et un magasin à vivres; il y a aussi sur cette habitation environ 50 arpens de ... et 80 arpens de plants.

4o. La moitié indivise d'un morceau de terre de cent soixante quatre acres 62 centièmes d'acres de superficie dont l'autre moitié appartient à Mme. veuve George Trégre; lequel morceau de terre sert à compléter les derrières de la partie supérieure de l'habitation ci-dessus décrite et d'une terre située immédiatement au dessus et appartenant à ladite dame veuve George Trégre.

CONDITIONS :

Les propriétés foncières payables en trois termes égaux, en tout mars des années 1843, 1844 et 1845; et les esclaves en deux termes égaux, en tout mars des années 1843 et 1844 les acquéreurs fournissant des billets payables endossés à satisfaction, garantis par hypothèque et privilège au bureau du juge de cette paroisse.

Les biens meubles payables, toute somme n'excédant pas cinquante piastres, comptant; et toute somme de plus de cinquante piastres, à six mois de crédit à compter du jour de la vente, en billets semblables à ceux mentionnés ci-dessus.

Tous billets fournis en paiement des biens ci-dessus décrits et non payés à l'échéance, devant porter intérêt au taux de 10 pour cent par an, à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les frais des actes de vente, certificats, inscriptions d'hypothèques, &c., à la charge des acquéreurs.

Paroisse St. Jean-Baptiste, le 22 février 1842.
24 fev—4 en 30j T. LEBLANC, juge.